

République française

Département de l'Aude

## COMMUNE D'ANTUGNAC

Séance du 19 février 2021

---

<b>Membres en exercice :</b> 7	Date de la convocation: 09/02/2021 <i>L'an deux mille vingt-et-un et le dix-neuf février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe COMTE</i>
<b>Présents : 7</b>	<b>Présents :</b> Patrice BOUSQUET, Philippe COMTE, Florence FROU, Béatrice GAMBUS, Bénédicte POLET, Didier SACCO, Christophe SALVAT
<b>Votants: 7</b>	
<b>Pour: 7</b>	<b>Représentés:</b>
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b>
	<b>Secrétaire de séance:</b> Bénédicte POLET

---

### Objet: Offre d'achat pour un immeuble communal - DE\_2021\_05

M. le Maire expose au conseil municipal qu'un administré a fait une offre d'achat, par écrit, pour l'acquisition d'une remise communale, d'une superficie de 26 m<sup>2</sup>, sise rue de l'Eglise et cadastrée dans la section A n°1645. La proposition porte sur un montant de huit mille Euros (8 000.00 €) net vendeur. Les frais de notaire et les taxes seront à la charge de l'acheteur.

M. le Maire demande donc au Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition décrite ci-dessus pour la vente de la remise communale cadastrée section A n°1645.

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son président et après en avoir délibéré décide :

D'APPROUVER la proposition d'achat de la remise communale pour un montant de huit mille Euros (8 000.00 €) net vendeur.

AUTORISE M. le Maire à signer à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,  
Philippe COMTE

Signé

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_